

Quittant tout à coup son attitude d'humilité à la vue de la douleur de son jeune cousin, Mme Brard se leva et s'élança sur Follard.

—Canaille ! brigand ! s'écria-t-elle en cherchant à lui arracher les yeux, on me guillotinerait si l'on veut, mais il faut que je t'enlève la peau du visage pour punir ta scélératesse !

Saisie par le troisième agent, la pauvre femme, dont la fureur n'était guère dangereuse, fut rejetée sur le canapé.

—Ne bougeons plus, la vieille, lui dit le collègue de Perregaud, sans quoi je me verrai dans la nécessité de vous attaquer.

—Vous vous défendrez devant le magistrat chargé de l'instruction, dit le commissaire à Michel ; mais pour le moment, vos protestations ne font qu'aggraver votre situation.

—Si M. le commissaire voulait procéder à la perquisition, dit Follard d'un ton mielleux, je suis sûr qu'il ne tarderait pas à acquérir la preuve de la culpabilité de M. Renaud.

—C'est ce que j'allais faire, répliqua le magistrat avec raideur : mais je n'ai nul besoin de vos conseils pour conduire mon enquête, et je vous engage à attendre que je vous interroge pour exprimer votre opinion.

—Je suis votre obéissant serviteur, monsieur le commissaire, murmura Follard en courbant humblement la tête.

—Maintenant je vous somme d'ouvrir les meubles que je vais vous désigner, dit le magistrat à Michel. si vous refusez voici Perregaud qui fera la besogne...

L'aspecteur de la sûreté inclina la tête en signe d'assentiment, et sortit de sa poche un trousseau de fausses clefs et une petite pince dite monseigneur.

—Je n'ai aucune raison pour repousser votre demande, répondit le jeune homme, qui s'efforçait de reconquérir son sang-froid.

—Alors, ouvrez ce secrétaire.

Michel obéit, et les agents se mirent à retourner tous les objets que le meuble contenait et à parcourir les papiers qui leur tombaient sous la main.

—Que signifie cette liste ? demanda le commissaire à l'artiste en lui présentant une bande de papier couverte de numéros.

—C'est la liste des actions et des obligations appartenant à ma cousine, et qui sont déposées dans les bureaux de M. Levindaur, agent de change.

—Il y a longtemps que ces titres sont entre les mains de M. Levindaur ?

—Quelques uns y sont depuis plus de quinze ans, les derniers ont été déposés il y a trois ans.

—Et ceci ? reprit le commissaire en exhibant un portefeuille contenant six mille francs en billets de banque et une sébile dans laquelle il y avait environ huit cents francs en or ; est-ce aussi la propriété de cette dame ?

—Non, monsieur, ce sont mes économies.

—Très bien. Nous allons vérifier.

Le commissaire de police examina les numéros des billets de banque et consulta ensuite une note particulière qu'il prit dans ses papiers. Au bout d'un instant, il secoua la tête et murmura :

—Rien. Follard se sera trompé.

La perquisition continua pendant une vingtaine de minutes sans donner de résultats. Le commissaire mit alors la main sur le bahut et dit à Michel d'un ton moins acerbe :

—Voulez-vous ouvrir ce meuble ?

En ce moment les yeux de Follard brillèrent comme ceux d'un chat sauvage qui s'élance sur un oiseau, et loin de s'avancer il affecta d'explorer les tiroirs d'un petit meuble dans lequel Mme Brard mettait ses crochets à broder et ses ciseaux. Perregaud et le troisième agent retournèrent tous les objets renfermés dans le bahut et découvrirent la cassette.

—Il n'y a là que des papiers de famille dont la plupart sont jaunés par le temps, dit Perregaud en déposant les dossiers sur une chaise, puis tout à coup il se redressa.

—Qu'avez-vous découvert ? lui demanda le magistrat.

—Un paquet de billets de banque, répondit-il en tendant la liasse à son chef.

—C'est impossible, dit vivement le jeune artiste ; on n'a jamais mis d'argent ou de valeurs dans cette cassette.

—Pourtant ceci est bien du papier de la Banque de France, et ce n'est pas moi qui l'ai placé en ce lieu, répliqua le magistrat.

Michel Renaud eut alors le soupçon que ces billets appartenaient à Mme Brard.

—Voilà qui est bien extraordinaire, dit-il à cette dernière. Pouvez-vous dire à ces messieurs pourquoi ces valeurs se trouvent dans cette cassette ?

—Des valeurs dans cette cassette ? répliqua la vieille cousine ébahie. J'ignorais absolument cela. On doit se tromper, il n'y a là-dedans que des papiers de famille.

—Ah bah ! s'écria le commissaire en faisant un soubresaut. Ces dix billets de banque sont ceux qui ont été touchés par Lebois chez MM. Hébrard et Compagnie, quelques heures avant sa disparition. Les numéros concordent parfaitement avec ma note.

Les trois agents s'assemblèrent autour du magistrat, tandis que Michel et Mme Brard échangeaient des regards désespérés. Rendus muets par la terrible révélation du commissaire, ils eurent tous deux le même soupçon. Mais leur loyauté native dissipa promptement ces mauvaises pensées et ils se tendirent la main en même temps.

—Maintenant que je viens d'acquérir la preuve matérielle de votre participation au meurtre de Lebois, j'aime à croire que vous cesserez de nier votre culpabilité, dit le commissaire au jeune homme. J'avais déjà des indices suffisants pour vous arrêter, ainsi je savais qu'on vous avait vu, pendant la semaine qui a précédé le jour du crime, en compagnie d'un homme dont le signalement répond absolument à celui de l'individu qui a conduit le garçon de recettes rue de la Pérouse.

—Laissez-moi, je deviens fou, murmura Michel en se pressant la tête à deux mains.

—Non, vous ne devenez pas fou. Tout au contraire, votre esprit est extrêmement lucide, vous l'avez bien prouvé en organisant avec un art merveilleux le complot dans lequel le malheureux Lebois a péri. Ah ! je le reconnais, vous aviez habilement dressé vos batteries pour égarer la justice. D'une part, vous mettez les agents sur les traces de la victime, et de l'autre, vous écrivez une lettre de nature à l'incriminer. Vous avez voulu faire croire que Lebois avait dressé ce plan machiavélique pour assurer sa fuite. Cette lettre est votre œuvre, il serait inutile d'essayer de le nier ; les experts calligraphes ne tarderont pas, du reste, à vous confondre.

Le commissaire parlait avec l'autorité d'un homme investi de hautes fonctions qui vient de trouver l'occasion de rendre de grands services à la société. Pour lui, Michel Renaud était un de ces criminels de forte envergure, dont l'arrestation suffit pour illustrer la carrière d'un magistrat. Ne comprenant rien à ce qui se passait autour de lui, le malheureux jeune homme se martelait le front et poussait de sourds rugissements de fureur. Il se sentait perdu et n'entrevoit aucun moyen de se défendre. Broyée par ce nouveau coup, la pauvre vieille dame Brard, toute tremblante et le visage baigné de larmes, n'osait plus dire un mot.

—Continuez la perquisition, dit le magistrat aux agents en examinant pour la seconde fois les billets de banque qu'il venait de saisir.

Les inspecteurs de la sûreté défirent les lits, tâchèrent les matelas, enlevèrent les taies d'oreiller, descendirent les tableaux afin de s'assurer qu'on n'avait rien caché derrière les cadres, et s'occupèrent ensuite d'examiner les sièges. Follard prenait peu de part à cette besogne, il jetait de temps en temps des regards furtifs sur la table de travail de Michel, afin d'attirer l'attention de ses camarades de ce côté. Enfin, à bout de patience, il dit à Perregaud :

—Avez-vous fouillé là-dedans ?

—Non, répondit ce dernier, mais c'est facile.